

Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Bulletin de Liaison n°127
- 4^{ème} Trimestre 2006 -

ISSN 1256-7329 - 12, rue Marie Laurencin 75012 PARIS Tél : 01 43 47 40 16
CCP 20 274 - 78 L PARIS - <http://anorinfanterie.free.fr>



EDITORIAL

RENFORÇONS NOUS POUR MIEUX SERVIR L'INFANTERIE ET LES RESERVES



Photo : L. FICHET

C'est une ANORI active et visible qui caractérise l'année 2006 pour notre association.

L'assemblée générale et la célébration de la Saint Maurice, fête des Fantassins, en présence du général JACOPS, commandant l'Ecole d'application de l'Infanterie, en ont été les deux événements marquants (dont ce bulletin rend compte) et ont constitué la manifestation de notre représentativité et de notre conviction.

Cultiver les Traditions, assurer le rayonnement de l'Infanterie, promouvoir les Réserves sont des missions exigeantes, mais valorisantes et qui apportent à ceux qui les remplissent la joie de servir.

Nous devons tous y prendre part en étant présents, en participant et en recrutant. Mobilisons nous encore plus pour accroître nos effectifs, car c'est de notre nombre que dépend notre capacité à œuvrer plus et mieux au service de nos membres et de l'Infanterie.

Notre site Internet (<http://anorinfanterie.free.fr>) doit devenir de plus en plus notre moyen de communication, car il est mis en permanence à jour et, en particulier, tient à disposition le programme d'activités auxquelles tous les membres de l'ANORI peuvent participer.

Notre association est une association moderne et active. C'est en nous renforçant par de nouveaux membres que nous donnerons notre pleine mesure.

Ensemble et dès maintenant, agissons, car c'est de notre conviction et de notre action de Fantassin que dépend notre avenir pour que

VIVE L'INFANTERIE !

Lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET
Président de l'ANORI

In Memoriam le Général Michel POULET (1948 – 2006)

Le 21 juin 2006, c'est avec stupeur qu'a été reçue la nouvelle du décès du général POULET, commandant la Formation de l'armée de Terre, ancien commandant de l'Ecole d'application de l'Infanterie, ancien chef de corps du 2^{ème} Régiment étranger de parachutistes. Décédé d'une maladie foudroyante qui l'a terrassé en quelques jours, le général POULET avait été promu général d'armée et élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur le jour même de sa mort.

A la fois officier de troupe et d'état-major, il avait profondément marqué les commandements qu'il a exercés. Son passage à la tête de l'EAI fut significatif et, s'adressant à lui lors de son éloge funèbre, le CEMAT en dit : « Choisi en 2000 pour commander l'Ecole d'application de l'Infanterie à Montpellier, en quelques mois, vous y avez imprimé votre marque. Soldat dans l'âme, vous avez formé des soldats à votre image. L'Ecole d'application de l'Infanterie moderne est votre réussite et les hommes qui y servent retiennent chez vous la combinaison si rare de l'intelligence de la vision, de la rigueur de l'exigence et de l'attention portée aux hommes ». Il poursuit « Général POULET, vous avez été admiré et respecté. Homme de caractère animé par un idéal élevé, toujours très direct, tonique, ferme et sans concession, vous avez représenté le modèle du chef efficace, de ceux qui ne subissent jamais les situations mais y impriment leur marque par la combinaison d'une pugnacité légendaire et par une capacité à mobiliser les énergies et les cœurs. Général POULET, vous avez servi votre pays de façon exemplaire. »

Les relations entre l'ANORI et lui ont toujours été marquées par la franchise qui sied au fantassin, la fidélité et la volonté de progresser. Comme l'a rappelé le général commandant la Légion étrangère, il avait « horreur des tièdes, des médiocres, de ceux qui se contentent de l'à-peu-près, qui n'ont pas le souci du détail, ni le goût du travail bien fait. » Nous étions donc à l'unisson. C'est lui qui décida d'accorder à l'ANORI le parrainage du général commandant l'EAI. Depuis son départ de l'Ecole, les contacts avaient été maintenus et les rencontres étaient toujours empreintes de l'esprit de camaraderie.

Le chef déterminé qu'il fût était aussi un officier doué du sens de l'homme et, bien souvent, il évoquait le souvenir de ses légionnaires tombés sous ses ordres, le caporal HARTE, le caporal ARNOLD et le légionnaire CLEMENT, morts pour la France à KOLWEZI et le légionnaire BENKO, mort à SARAJEVO, qu'il a maintenant rejoints.

Le général Michel POULET a donné un grand exemple. A nous de le suivre pour poursuivre dans la voie de l'efficacité de l'Infanterie et de l'armée de Terre.

Nous serons fidèles à sa mémoire.

Lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET
Président de l'ANORI





L'article de l'Ecole d'application de l'Infanterie



ECLAIRAGE SUR L'INFANTERIE A L'HORIZON 2010

Par le colonel Olivier SALAÜN



Saint-Cyrien de la promotion « GRANDE ARMÉE » (1981-1983), le colonel Olivier Salaün a choisi de servir dans l'infanterie depuis sa sortie de l'Ecole Spéciale Militaire.

Officier parachutiste, il a commandé le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes de PAMIERS de 2003 à 2005.

Il est directeur des études et de la prospective à l'école d'application de l'infanterie depuis l'été 2005.

L'infanterie se situe aujourd'hui au cœur des engagements terrestres. Articulée principalement autour de vingt régiments homogènes et polyvalents, elle est la seule sous-fonction opérationnelle capable de contrôler le milieu dans la durée ce qui lui confère une place de choix dans les opérations actuelles et vraisemblablement dans celles de demain.

Parallèlement à ce rôle central joué au niveau opérationnel, l'infanterie va connaître à partir de 2008 une mutation sans précédent. Sur deux années se concentreront la mise en service du système combattant FELIN, l'arrivée du véhicule de combat de l'infanterie VBCI, la poursuite de la numérisation de l'espace de bataille, le choix d'un nouveau système antichar moyenne portée en remplacement du MILAN sans oublier de nombreux équipements variés et modernes.

Cette modernisation des systèmes ne doit en aucun cas s'inscrire dans une logique purement technologique mais bien préserver et réaffirmer le rôle central de l'homme qui constitue le pivot de notre système d'armes. La capacité des unités d'infanterie à recruter les spécialistes dont elles ont besoin représente un défi et un enjeu majeurs pour les années qui viennent. La spécificité profonde de son métier fera du fantassin un combattant vraiment à part sachant allier modernisme et rusticité. Au plan technologique, cinq sous-fonctions majeures caractériseront désormais les différentes capacités détenues par les unités d'infanterie modernes. Combinées efficacement elles apportent aux fantassins débarqués des capacités intrinsèques et un environnement redoutable leur permettant d'être encore plus performants et adaptés aux exigences des engagements futurs. C'est donc à travers ce prisme à cinq facettes que se décline l'infanterie des années 2010

Des capacités d'agression sélectives et graduées

Disposant des capacités d'appui feu performantes du canon de 25mm du VBCI, équipé majoritairement du FAMAS surbaissé et optimisé au niveau des optiques de tir, mettant en œuvre dès sa formation initiale les techniques de l'IST-C, le fantassin de 2010 constituera un redoutable combattant individuel qui trouvera dans la combinaison des armements du groupe de combat un facteur multiplicateur des effets des armes.

La capacité anti-personnels sera développée par le renouvellement différencié du parc des tireurs d'élite et de précision, l'augmentation des capacités d'appui de la section d'infanterie débarquée sera accrue avec la mise en place de fusils mitrailleurs supplémentaires puis le remplacement des MINIMI dans les groupes.

Possédant avec la rénovation du complexe Symphonie, l'exploitation optimale des complexes vert et bleu du CEITO et la mise en service des champs de tir urbains du CENZUB des infrastructures de tir collectif de haut niveau, l'infanterie sera en mesure par la conjonction de moyens de simulation en garnison et de champs de tir valorisés d'accroître son efficacité en pratiquant une politique de tir ambitieuse centrée sur la rentabilisation du premier impact et intégrant désormais la simulation de façon incontournable.

La capacité d'appuis de proximité de niveau compagnie et bataillon sera renforcée avec le choix d'un nouveau missile antichar moyenne portée en remplacement du Milan.

Les appuis indirects bénéficieront du maintien d'une capacité autonome d'appui mortiers de 81 tout en recherchant systématiquement l'intégration d'une batterie de mortiers lourds numérisés au sein des GTIA.

Dotée de nouveaux armements performants, aptes à graduer les effets des armes tout en cherchant en permanence à maintenir la violence au plus bas niveau et à contrôler les effets collatéraux, les unités d'infanterie s'imposeront comme des acteurs incontournables des futures opérations aéroterrestres.

Une mobilité tactique conservée et mieux adaptée

La manœuvre d'infanterie a pour objectif d'amener au plus près de l'objectif et sous blindage les unités afin de s'engager au contact et in fine délivrer des feux. Dans ce domaine le VBCI apportera ses atouts de mobilité opérative mais aussi tactique qui lui permettra de s'engager au rythme des unités Leclerc dans tous les types de scénarios.

L'acquisition prochaine de véhicules haute mobilité à hauteur d'un GTIA montagne pour la brigade de montagne et deux SGTIA pour les brigades légères blindées permettra à ces grandes unités de disposer d'une capacité adaptée leur offrant des possibilités de manœuvre sous blindage dans les terrains difficiles que représentent la moyenne montagne et les zones littorales.

Limité à vingt-cinq kilos en ordre de bataille (incluant les munitions, l'alimentation, l'eau, les batteries et ses impedimenta) le poids total du système combattant ne dépassera pas celui du fantassin actuel. Modulaire, compatible avec les différents modes d'acheminement dont la troisième dimension, le système combattant permettra au fantassin débarqué de s'engager dans toutes les conditions et sous toutes les latitudes avec une mobilité individuelle et collective de bon niveau.

Mieux adaptée aux différents terrains possibles, alliant vitesse et autonomie en véhicules de combat, l'infanterie prochaine conservera, sous réserve d'exiger de ses hommes une solide condition physique et la continuité de leur aguerrissement une vraie capacité de déplacement terrestre en dispositions de combat.

Une survivabilité conforme aux engagements d'aujourd'hui

La protection du combattant est de nos jours une exigence forte et mérite qu'on y consacre les moyens adaptés. Dans ce domaine tant le blindage du VBCI que la revalorisations du VAB permettront de mieux protéger le fantassin embarqué face à la mitraille du champ de bataille. Il pourra ainsi être amené au plus près de sa zone d'engagement à l'abri des coups. La mise en place d'armement de bord téléopéré sous tourelleau constitue également une solution potentielle pour la protection des servants d'armes de bord des véhicules de combat. A l'instar de la plupart des unités d'éclairage et d'appui déjà dotées du véhicule blindé léger (VBL), les CEA des brigades légères jusqu'ici équipées de P4 ne seront pas oubliées puisque la mise en service du petit véhicule protégé (PVP) leur apportera enfin le minimum de protection souhaitable dans leurs missions bien spécifiques.

Une fois débarqué le port de la combinaison FELIN offrira à notre fantassin une protection balistique et NRBC complétée par un camouflage passif intégré. Toutes ces avancées augmenteront ainsi sa protection et ses chances de survie dans un environnement hostile. La résistance aux facteurs météorologiques ne sera pas oubliée car les collections FELIN permettront de s'adapter aux différents climats que le fantassin déployé sur tous les théâtres ne manquera pas de rencontrer.

Mieux protégé dans ses mouvements à roues sous blindage et dans ses déplacements tactiques sur le terrain, notre fantassin verra sa survivabilité accrue, gage d'une plus grande efficacité terminale.

Des capacités d'observation tous temps et haute technologie

Avec l'arrivée du système combattant FELIN, le fantassin de 2010 disposera individuellement de moyens d'observation propres adaptés à son armement individuel. La technologie lui permettra également d'enregistrer puis de transmettre ses observations vers le haut. Parallèlement les chefs de groupe et de section seront dotés de moyens sophistiqués tout temps leur permettant une observation de qualité en complément des capteurs que constituent les fantassins débarqués. Le volume d'infanterie débarquée couplée aux performances des moyens de dotation organiques fera de la section d'infanterie un capteur performant ce qui lui permettra d'une part d'assurer sa sûreté rapprochée avec efficacité mais aussi de s'intégrer dans la chaîne plus générale de recherche du renseignement.

La tourelle du VBCI sera dotée de périphériques performants tant dans l'aide au tir que dans l'observation. Ainsi le moyen d'observation polyvalent (MOP) et les dispositifs de télémétrie du tireur conféreront à l'équipage une excellente vision panoramique en mouvement ou en appui des troupes débarquées.

Dès 2008 les drones pourraient faire leur apparition au sein des régiments d'infanterie. Simples d'utilisation et de mise en œuvre ils devraient permettre désormais permettre aux GTIA de voir au-delà de la ligne de crête et donc de procurer au chef tactique un temps d'avance grâce à une meilleure connaissance de sa zone d'intérêt.

Enfin un certain nombre de capteurs pourront venir compléter les dispositifs statiques des sections à courtes ou moyennes distances, permettant ainsi une couverture passive de zones d'approche et la surveillance à distance de points clés du terrain contribuant ainsi à la sauvegarde des dispositifs et à la prise d'ascendant dans la manœuvre tactique (couplage éventuel en boucle courte avec un lanceur).

Capteur polyvalent par excellence compte tenu des capacités d'observation de ses hommes répartis sur le terrain, des capteurs périphériques nouveaux dont elle sera équipée l'infanterie tiendra une place de choix dans le dispositif de renseignement de contact en coercition et encore plus en maîtrise de la violence par sa capacité à s'attacher la confiance des populations.

Un environnement de communication numérisé et polyvalent

Chaque combattant individuel disposera désormais d'un moyen de communication lui permettant de s'inscrire dans le réseau de sa cellule d'appartenance. La souplesse d'emploi et les nombreuses reconfigurations possibles des réseaux tactiques offriront une réelle plus-value opérationnelle selon les types d'engagement. L'évolution des techniques de compression amènera désormais la capacité de transmission de données (TD) jusqu'au fantassin qui sera en mesure grâce à l'électronique de son système FELIN de faire parvenir aux échelons supérieurs des images de sa propre situation tactique.

Tout chef d'infanterie jusqu'au niveau du chef de groupe disposera également d'un système d'information terminal (SIT) lui permettant de s'inscrire comme le maillon de base de la numérisation de l'espace de bataille. Intuitif, simple d'emploi et surtout équipé de la même interface graphique que le SIT de dotation de son véhicule de combat le SIT combattant débarqué apportera une indéniable plus value informationnelle (localisation et navigation conjuguées à un partage de situation tactique). Cet apport informationnel devra néanmoins faire l'objet d'une gestion sélective afin de ne constituer ni une rupture ni une entrave à la manœuvre débarquée. Il s'agit bien là d'un réel challenge pour les chefs d'infanterie.

La numérisation de l'espace de bataille impactera les unités d'infanterie. Chaque chef de section possèdera un SIT combattant débarqué, chaque engin sera également équipé d'un SIT. Cette révolution apportera sous réserve d'une utilisation raisonnée et adaptée de ces moyens une réelle plus-value informationnelle aux unités d'infanterie.

Etape intermédiaire entre le modèle organisationnel ADT 2008 et le projet 2015 déjà tourné vers l'approche capacitaire, le début de la décennie 2010 offrira déjà une bonne vision de ce que pourrait être l'infanterie du futur. Disposant de technologies modernes utilisées à des fins d'optimisation et de haute performance des différents systèmes elle combinera à son profit les effets de la coopération interarmes et des fonctions d'environnement mais s'articulera principalement et toujours autour de ses hommes. La vocation ultime de notre infanterie restera bien le combat de choc pour prendre l'ascendant sur l'adversaire, emporter la décision puis tenir le terrain dans la durée. Toute approche visant à tenter de gagner des effectifs débarqués sous couvert d'avancées technologiques pourrait s'avérer périlleuse.



Une conférence à ne pas manquer



A l'initiative de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, de la SABRETACHE et de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie, le lieutenant-colonel (ER) Jean-Pierre RENAUD, président du Centre d'Histoire et d'Etudes Militaires de l'Université de Montpellier, prononcera une conférence sur le thème « L'Infanterie napoléonienne à travers les collections du Musée de l'Infanterie » le jeudi 7 décembre 2006 à 19h45 à l'Amphithéâtre LACOSTE de l'Ecole Militaire (1, place Joffre 75007 PARIS).

A l'issue une séance de dédicaces d'ouvrage par le général (CR) TRICOIRE et le colonel (ER) JENOUDET aura lieu. Prière de s'inscrire avant le 5 décembre 2006 auprès de M. Denys CHAPPEY, administrateur chargé de la communication de l'AAMI (06 07 31 89 65).

<http://anorinfanterie.free.fr>

LE SITE DES FANTASSINS

Pour être au courant au jour le jour des activités de l'ANORI, connectez vous sur le site de l'ANORI :

<http://anorinfanterie.free.fr>

Vous y trouverez toutes les activités proposées et les renseignements nécessaires pour y participer.

Faites part de vos propres activités auxquelles vous souhaitez inviter les membres de l'ANORI à anorinfanterie@free.fr.



Assemblée Générale 2006 de l'ANORI



Cohésion, modernité, tradition et rayonnement de l'Infanterie

Le 7 juin 2006, dans les locaux de l'Union Nationale des Combattants, amicalement mis à disposition par son président général, le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a tenu son assemblée générale sous le signe de la cohésion au service de l'Infanterie.

Après avoir respecté une minute de silence en mémoire du capitaine Georges CHEVALIER, membre fidèle de l'ANORI, et des fantassins tombés en opérations, notamment en Afghanistan, l'assemblée a vérifié les pouvoirs et adopté le compte-rendu de l'assemblée générale de 2005.

Puis, le lieutenant-colonel FICHET, président, a présenté son rapport moral.

Rapport moral de l'année 2005 :

Présenté par le lieutenant-colonel (R) PATRICE FICHET, président de l'ANORI.

L'année 2005 a été pour l'ANORI une année que l'on peut qualifier de positive, notamment au plan des activités, des publications et du recrutement.

En effet, on note un accroissement des effectifs, même s'ils sont encore insuffisants pour permettre à l'Association de passer à une vitesse supérieure. En ce qui concerne les activités et les publications, le rythme soutenu mis en place s'est maintenu et, malgré le manque de moyens et de soutien, l'ANORI a néanmoins rempli ses missions, aussi bien au service de ses membres et des réservistes que de l'Infanterie en général.

Une large part de l'activité a été consacrée au rayonnement de l'Association et de l'Arme. L'ANORI a été représentée au cours de l'année à 104 manifestations (cérémonies, réunions, colloques, réceptions) et a entretenu des relations suivies avec les autorités politiques et militaires et les associations amies. A chaque fois, ces présences, prenantes, exigeantes mais utiles, voire nécessaires, ont permis de marquer la place des réservistes et de l'Infanterie.

Au plan des publications, la diffusion de trois bulletins de liaison a été assurée. La qualité de la présentation de ces bulletins a été révolutionnée grâce au sous-lieutenant ANDRÉ, dont la maîtrise de l'outil informatique a permis de les rendre plus attractifs, notamment par une mise en page diversifiée et par l'utilisation de photographies et d'illustrations. Nombre d'adhérents, d'autorités et d'associations ont exprimé leur satisfaction pour ces publications, qui constituent une part importante des missions de l'ANORI et qui sont diffusées, outre aux adhérents, à des autorités militaires, à tous les chefs de corps d'Infanterie, à des associations et à des personnalités civiles et militaires. Le fait que des articles soient reproduits dans d'autres revues ou bulletins est aussi à souligner.

La principale innovation de l'année 2005 a été l'ouverture du site internet de l'ANORI, grâce encore au sous-lieutenant ANDRÉ, qui a réalisé un travail remarquable, qui a été salué comme tel. Les connexions sont nombreuses et il convient de faire encore plus connaître ce site, d'en assurer la promotion, car il constitue un outil moderne et performant au service des réserves et de l'Infanterie. Il faut aussi souligner que ce site présente un programme d'activités mis à jour en permanence, qui justifie à lui seul une consultation régulière.

Enfin, en matière de communication, il convient de mentionner la publication d'articles spécifiques, notamment dans « Armées et Défense », la revue de l'UNOR, ainsi que de communiqués, en particulier dans « Terre Info Magazine ».

Avec fidélité, l'ANORI s'est aussi attachée au maintien des Traditions et de la Mémoire. La principale manifestation dans ce cadre a été la célébration à Paris et à Vincennes de la Saint Maurice, fête du saint patron de l'Infanterie, qui a connu un vif succès, en particulier quant au nombre de participants, et a été honorée de la présence du général JACOBS, commandant l'Ecole d'Application de l'Infanterie. Le fait de jumeler ces célébrations avec celles

de la SIDI-BRAHIM de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, avec laquelle l'ANORI entretient des relations de sincère camaraderie, a été un succès et cette formule sera reconduite.

Tout au long de l'année, une action a été menée pour demander que le Drapeau de l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL, qui avait formé tant d'officiers et de sous-officiers de réserve pour la guerre d'Algérie et qui avait été oubliée dans la liste des formations et unités ainsi honorées, se voit également attribuer l'inscription « AFN 1952-1962 ». Cette action, initiée par l'ANORI et relayée par des personnalités et associations amies, a abouti favorablement au début de cette année et l'Association peut être fière de ce résultat qu'il convient de célébrer.

Ce Drapeau est conservé au Musée de l'Infanterie, auquel l'ANORI apporte en permanence son soutien, malgré les difficultés.

L'ANORI a aussi œuvré pour faire connaître la possibilité accordée par le ministre de la défense à des anciennes villes de garnison de régiments dissous de recevoir en dépôt pour les exposer les souvenirs constituant les salles d'honneur de ces régiments, qui sont conservées dans les musées d'Arme.

L'ANORI a également œuvré pour que le prix littéraire de l'UNOR « Raymond Poincaré » soit décerné à l'ouvrage « Fantassins sous la mitraille avec le général JENOUDÉ » du colonel P. JENOUDÉ, qui a reçu ce prix au Sénat lors de la réception annuelle de l'UNOR, et a contribué à sa promotion.

Dans le domaine des relations internationales, l'année a été marquée par un contact avec le BUND DER DEUTSCHEN INFANTERIE (Fédération de l'Infanterie allemande). Au plan concret, nos deux organisations échangent leur bulletin respectif et un représentant du BDI a été présent aux cérémonies de la Saint Maurice (le fait qu'il dépose avec le président de l'ANORI la gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu a été souligné en Allemagne avec beaucoup d'appréciation). De plus, l'ANORI a été invitée à participer aux journées allemandes de l'Infanterie à l'Ecole de HAMMELBURG, mais la demande d'une aide pour les frais de voyage à l'EAI n'ayant reçu qu'une fin de non recevoir, il ne sera pas possible de s'y rendre.

En ce qui concerne l'action au service des réserves, l'ANORI a été particulièrement active dans le cadre de l'examen par le Parlement du projet de loi modifiant la loi de 1999 sur les réserves et a contribué à l'amélioration de ce texte, notamment quant au soutien de la Nation aux associations et à la sensibilisation à la protection sociale des réservistes opérationnels.

L'ANORI a également commencé à se structurer au plan des régions et des subdivisions de l'Arme (elle a désormais des délégués pour les Troupes de Marine, les Chasseurs et les Parachutistes).

Une telle structuration devrait permettre d'améliorer le recrutement d'adhérents, qui est la priorité d'action de l'ANORI. Les actions menées auprès des régiments et bataillons de l'Arme n'ont pas produit les effets escomptés et les appels en direction des amicales régimentaires n'ont reçu que peu d'échos. Il est pourtant essentiel que l'ANORI reçoive en la matière le soutien des chefs de corps, qu'elle rencontre chaque année lors du stage des futurs chefs de corps à l'EAI. Un effort devra être mené dans cette direction.

Une chose est certaine, c'est qu'il est du devoir de chacun des membres de l'ANORI de s'attacher à recruter, car c'est un élément important pour la représentativité et la force de l'Association.

En effet, l'ANORI dépend entièrement de ses membres pour organiser ses activités et avoir des moyens financiers, car elle ne reçoit aucune subvention du ministère de la défense (espérons que la nouvelle rédaction de l'article premier de la loi sur les réserves, qui édicte que les associations peuvent bénéficier du soutien de la Nation – disposition qui a été votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et au Sénat – se traduira concrètement dès cette année).

Malgré cette situation matérielle difficile, l'ANORI poursuit la mission qui est la sienne et qu'elle s'est donnée : servir l'Infanterie, les Réserves et la Défense. La ténacité est une de vertus du fantassin, nous sommes fiers de la posséder et d'en faire usage.

Allons de l'avant pour que :
Vive l'Infanterie !
Vive la France !

Après discussion, le rapport moral fut mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Le rapport financier

Ensuite, le 1^{ère} classe CHAPPEY, trésorier, présenta son rapport financier et les comptes de l'exercice 2005. Le constat fut fait que les dépenses liées au bulletin et les frais d'affranchissement sont les postes les plus lourds du budget. Afin de réaliser des économies sur ces dépenses, l'assemblée décida qu'il convenait de privilégier la diffusion du bulletin par courrier électronique, de ne conserver la version papier que pour les membres non connectés à Internet et pour certains destinataires et de lancer un appel à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de communiquer leur adresse électronique (par exemple à anorinfanterie@free.fr).

A l'issue de la lecture du rapport du vérificateur des comptes, le capitaine BOTTOLI, les comptes furent approuvés à l'unanimité et le quitus accordé aux administrateurs.

La cotisation pour 2007 fut maintenue à son taux actuel (35€).

Le renouvellement du conseil d'administration

L'assemblée procéda ensuite au renouvellement des administrateurs sortants. Les colonels DALLEAU, GREINER et MANDRY, les chefs de bataillon PERNELLE et PETER et l'Amicale NAVARRE du 5^{ème} RI furent réélus et le colonel BONIONI fut élu pour la première fois, tous à l'unanimité.

Le capitaine BOTTOLI fut, également à l'unanimité, reconduit dans ses fonctions de vérificateur des comptes.

La réunion du conseil d'administration

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration se réunit aussitôt et, sous la présidence du lieutenant-colonel PRIEUR, doyen d'âge, réélit à la présidence de l'ANORI le lieutenant-colonel FICHET, qui insista sur la nécessité d'un travail en équipe et des efforts de tous pour le recrutement d'adhérents et la recherche de soutiens.

Un nouveau secrétaire général : le sous-lieutenant ANDRE

Le colonel MANDRY, secrétaire général sortant, ne se représentant pas, des remerciements chaleureux lui furent adressés pour les services rendus pendant nombre d'années à ce poste. Pour lui succéder, furent élus le sous-lieutenant ANDRE comme secrétaire général et le chef de bataillon PETER comme secrétaire général adjoint.

Le lieutenant-colonel PRIEUR fut renouvelé à son poste de vice-président et le 1^{ère} classe CHAPPEY à celui de trésorier.

Toutes ces élections furent acquises à l'unanimité. En conséquence, le bureau de l'ANORI se trouve désormais composés comme suit :

- président : lieutenant-colonel Patrice FICHET
- vice –président : lieutenant-colonel Paul PRIEUR
- secrétaire général : sous-lieutenant Cyril ANDRE
- secrétaire général adjoint : chef de bataillon Guy PETER
- trésorier : 1^{ère} classe Denys CHAPPEY

L'arrivée à la fonction importante de secrétaire général d'un jeune officier fut particulièrement saluée.



Le sous-lieutenant Cyril ANDRE,
secrétaire général de l'ANORI

Les dossiers prioritaires

Le conseil d'administration procéda ensuite à l'étude de plusieurs dossiers. L'accent fut mis sur l'importance du recrutement de nouveaux adhérents, en particulier au sein des UIR et parmi les militaires

d'active quittant le service actif. La nécessité du soutien du Commandement et des chefs de corps fut soulignée.

La recherche de soutiens financiers et matériels fut aussi inscrite au rang des priorités impliquant l'ensemble des membres de l'ANORI. Les nouvelles dispositions de la loi sur les réserves énonçant la possibilité de faire bénéficier les associations de soutiens furent également évoquées

Les relations avec l'ANRAT firent l'objet d'un débat, dont il résultait qu'il était impératif qu'elle développe ses activités et agisse en faveur des réservistes (et notamment des honoraires).

Le point fut également fait sur la communication de l'ANORI (en particulier, le bulletin et les communiqués) et l'intérêt des articles sur la vie des UIR fut souligné.

Le programme des activités

Enfin, le conseil d'administration passa en revue les activités prévues jusqu'à la fin de l'année :

- 08 juin : hommage aux Morts d'Indochine
- 16 juin : réunion des associations nationales à la DPMAT
- 24 juin : ravivage de la Flamme par l'Amicale Solferino du 76^{ème} RI
- 1^{ère} semaine de juillet : congrès de la CIOR à VITERBE (Italie)
- 14 juillet : présence auprès des stands des unités d'infanterie à Paris et en Ile de France
- 15-16-17 septembre : cérémonies de la Saint Maurice à Paris
- 23 septembre : concours de tir sportif aux armes réglementaires à Versailles (trophée UNOR-FNASOR et trophée du ministre de la Défense)
- 25 septembre : cérémonie d'hommage aux Harkis et supplétifs de l'Armée française en AFN
- 18 octobre : dîner-débat de l'ANRAT au Sénat
- 20 ou 21 octobre : ravivage de la Flamme par l'ANRAT
- 1^{er} novembre : participation à la quête nationale du Souvenir Français
- 11 novembre : commémoration de la victoire de 1918 et participation à la quête du Bleuet de France
- 18 novembre : Conseil national de l'UNOR
- 19 novembre : cérémonie d'hommage à la Résistance au Mont Valérien.
- 19 novembre : Messe de l'ANOCAT à l'Ecole Militaire
- 02 décembre : réunion de la CCRAT
- 05 décembre : cérémonies d'hommage aux combattants d'AFN

De plus, l'ANORI oeuvrera à mieux faire connaître son site Internet, publiera son bulletin, poursuivra ses activités de promotion du Musée de l'Infanterie et agira également dans le cadre de l'UNOR et de l'ANRAT.

2006 verra donc une activité toujours aussi soutenue pour l'ANORI, qui sera aussi présente dans nombre de manifestations.

A l'issue de ces deux réunions, tous les présents participèrent au « pot » de l'amitié et à la première cérémonie de remise des diplômes d'honneur de l'ANORI.

Les diplômes d'honneur de l'ANORI

Destiné à récompenser les services rendus à l'ANORI et à l'Infanterie, le diplôme d'honneur de l'ANORI comporte trois échelons :

- le diplôme d'honneur à grenade de bronze, qui récompense des services distingués ou fidèles,
- le diplôme d'honneur à grenade d'argent, qui récompense des services éminents,
- le diplôme d'honneur à grenade d'or, qui récompense des services exceptionnels.

La première promotion se compose comme suit :

- diplôme d'honneur à grenade d'or :
 - colonel Maurice FRONTÉAU
 - colonel Jacques BIGOT
 - chef de bataillon Michel PERNELLE
 - lieutenant-colonel Max CLICQUOT DE MENTQUE
 - colonel Guy CHAPPEY

- lieutenant-colonel Paul PRIEUR
 - lieutenant-colonel Patrice FICHET
- diplôme d'honneur à grenade d'argent :
- colonel Roland GARDEUR
 - colonel Hugues DALLEAU
 - colonel Michel MANDRY
 - lieutenant-colonel Pierre-Louis HUOT
 - lieutenant-colonel Claude LEONETTI
 - chef de bataillon Louis-Marie MISTOUFLET
 - 1^{ère} classe Denys CHAPPEY
 - Madame Liliane FICHET
- diplôme d'honneur à grenade de bronze :
- colonel Jean SAUNIER
 - colonel Maxime ATTYASSE
 - colonel Michel GREINER
 - lieutenant-colonel Paul TAULEMESSE
 - chef de bataillon Guy PETER
 - capitaine Hubert MEZAN DE MALARTIC
 - capitaine Pierre BOTTOLI
 - sous-lieutenant Cyril ANDRE
 - caporal-chef Jean RICCI
 - 1^{ère} classe Jacques THEPENIER



Le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, remet le diplôme d'honneur au colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI et président général de l'UNC (Photo : L. FICHET)



Action de solidarité : des lunettes pour les Anciens Combattants africains



L'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR), association reconnue d'utilité publique, et l'ANORI apportent leur soutien à l'action humanitaire de la grande association du Monde Combattant qu'est l'Union Nationale des Combattants (UNC), en participant à sa collecte de lunettes pour les Anciens Combattants africains.

L'UNC récupère, en effet, des lunettes d'occasion qui sont contrôlées et remises en état, si besoin est, par l'association « Opticiens sans frontières », avant d'être envoyées à leurs bénéficiaires sur demandes spécifiques personnalisées par l'intermédiaire de dispensaires qui assurent des consultations d'ophtalmologie en Afrique. C'est donc une opération qui présente les garanties nécessaires à une bonne utilisation des lunettes ayant fait l'objet de dons et correspond aux besoins de la vue de chacun des anciens Combattants africains bénéficiaires.

Pour cette action humanitaire et ce geste de solidarité et de fidélité envers les africains qui ont servi la France, il est demandé à tous de faire don des lunettes (avec leur verres) dont ils n'ont plus l'usage et de les adresser à :

UNOR – ANORI
« Des lunettes pour les Anciens Combattants africains »
12, rue Marie Laurencin - 75012 PARIS

Recherche

Lors du 72^{ème} congrès national de l'UNOR à Saint Etienne, Mme EVELINE MAREY, fille du colonel MAREY, qui commanda en 1958 l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL avant de devenir le chef de corps du 23^{ème} RI à EL MILIA où il fut assassiné le 29 mars 1959, a exprimé son souhait de pouvoir prendre contact avec des officiers de réserve ayant servi sous les ordres de son père.

Les O. R. concernés sont priés de se faire connaître auprès du lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI – 33, rue du Maréchal JOFFRE - 92700 COLOMBES ou à anorinfanterie@free.fr



Célébrations de la Saint Maurice 2006 Fête des Fantassins



UN SUCCES TOUJOURS PLUS GRAND POUR SERVIR AU RAYONNEMENT DE L'INFANTERIE

En se rassemblant à Paris et à Vincennes pour célébrer la Saint Maurice, fête du patron des Fantassins, les 15, 16 et 17 septembre 2006, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a accompli son devoir de mémoire, honoré les morts de l'Infanterie, fait rayonner l'Infanterie et les Réserves et renforcé l'esprit de camaraderie des Fantassins et de leurs camarades des autres Armes et Armées, y compris étrangères.

Sous le patronage et avec la présence effective du général JACOPS, commandant l'Ecole d'application de l'Infanterie, les cérémonies organisées par l'ANORI (avec celles mises sur pied avec le conseil de région Ile de France de l'UNOR et la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés) ont connu une participation des réservistes de l'Infanterie et de leurs amis plus forte que les années précédentes, ce qui constitue un encouragement et engage à donner encore plus d'ampleur à ces journées pour toujours mieux servir l'Infanterie et les Réserves.

Le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Les célébrations ont commencé le 15 septembre 2006 par la cérémonie du ravivage de la Flamme, sous la présidence du général GALLET en compagnie des camarades chasseurs de la FNAC. Au son de la Fanfare du 27^{ème} BCA, les membres de l'ANORI et de la FNAC ont remonté en défilant vers l'Arc de Triomphe où les accueillit le général COMBETTE, président du comité de la Flamme. Le Drapeau unique des bataillons de Chasseurs, les chefs de corps des bataillons et leurs fanions, deux compagnies du 16^{ème} bataillon de Chasseurs et du 27^{ème} bataillon de Chasseurs Alpins, une section d'Infanterie de Marine étaient rassemblés aux ordres du colonel MORIN, chef de corps du 13^{ème} BCA. M. LEVAYE, directeur adjoint du cabinet, représentait M. MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants.



Photo : D. CHAPPEY

Pour l'ANORI, le lieutenant-colonel FICHET, président, accompagné du colonel RODDE, secrétaire général de la Fédération de l'Infanterie allemande, et du sergent-chef YOUSOUF, déposèrent une gerbe, avant le ravivage de la Flamme, qui fut marqué par une Marseillaise chantée avec fierté par l'ensemble des présents. Fraternellement mêlés, les réservistes fantassins et les amicalistes chasseurs ont manifesté la cohésion de l'Infanterie.

La cérémonie à la plaque des Préparations militaires

Le 16 septembre, c'est au Fort-neuf de Vincennes que les cérémonies ont commencé par un dépôt de gerbe à la plaque en l'honneur des élèves des Préparations Militaires. En sa qualité de président du Conseil de région Ile de France de l'UNOR, le lieutenant-colonel FICHET accueillit le général DE CREMIERS, adjoint territorial du général Gouverneur militaire de Paris, et le général DARY, inspecteur de la fonction « mêlée » à l'Inspection de l'Armée de Terre, ainsi que les élus municipaux. Dans son ordre du jour, il déclara notamment :

« la cérémonie annuelle du souvenir à la plaque en hommage aux élèves des préparations Militaires au Fort Neuf de Vincennes est un acte de fidélité, de continuité et d'avenir, tourné vers le renouveau des initiations des jeunes à la défense (...) Il s'agit d'aller à la rencontre de la jeunesse, de lui faire découvrir les forces armées, de l'informer, de l'initier, de lui donner les bases d'une formation, bref de lui ouvrir des portes vers l'avenir et de recruter pour l'active et la réserve. (...) Aujourd'hui, l'esprit des PM doit être le fondement moral qui attire les jeunes vers le service de la défense de la Patrie et de la liberté partout dans le monde. Poursuivons tous ensemble notre mission dans cet esprit pour que VIVE LA FRANCE ! »

La Sidi Brahim

A l'issue de cette cérémonie, les participants se dirigèrent vers le château de Vincennes pour la traditionnelle cérémonie de célébration de la Sidi Brahim et de transmission du Drapeau unique des bataillons de Chasseurs, placée sous la présidence du général CUCHE, chef d'état-major de l'armée de Terre. Après l'évocation des combats de Sidi Brahim, le

général CUCHE transmet le Drapeau des Chasseurs, qui était à la garde du 16^{ème} Bataillon de Chasseurs, au colonel HOUSSAY, chef de corps du 27^{ème} BCA, qui a l'honneur d'être chargé de sa garde pour un an. Le verre de l'amitié et le buffet amical, auxquels la FNAC avait fait l'honneur d'accueillir les membres de l'ANORI, terminèrent la journée dans une ambiance de camaraderie et l'on ne se quitta pas sans avoir sonné les « 31 refrains + 2 » des bataillons de chasseurs et chanté à nouveau la Sidi Brahim.

La Messe et la prière du Fantassin à Saint Maurice



Le dimanche 17 septembre, c'est en la chapelle de l'Ecole Militaire que se tint la Messe en l'honneur de Saint Maurice et en mémoire des morts de l'Infanterie. Une assistance nombreuse, à la tête de laquelle se trouvaient le général JACOPS, le colonel commandant de corps DOUSSE, attaché de défense de la Confédération Helvétique, le général DARY, le général BECVAR, attaché de défense de la République Tchèque et le colonel TELLIDIS, attaché de défense de la Grèce, fut accueillie par Monseigneur LE GAL, évêque aux Armées françaises, et le père THERON, aumônier de l'Ecole Militaire.

La sonnerie « aux Morts », interprétée par un tambour et un clairon de la Musique de la Région Terre Ile de France, permit de rendre hommage aux camarades fantassins décédés durant l'année : le capitaine Georges CHEVALIER, membre de l'ANORI, le général d'armée Michel POULET, ancien commandant de l'Ecole d'application de l'Infanterie, ainsi que l'adjudant-chef Joël GAZEAU et le caporal-chef David POULAIN, tombés en Afghanistan.

Avant de se séparer, les Fantassins, leurs amis et les fidèles présents purent dire ensemble pour la première fois la Prière du Fantassin à Saint Maurice. Ce fut par un déjeuner amical au mess de l'Ecole Militaire que se clôturèrent ces trois journées.

A l'an prochain, fidèles à Saint Maurice et à l'Infanterie

La camaraderie, la fierté d'être Fantassin et la joie de servir furent les trois traits marquants des célébrations de la Saint Maurice 2006 par l'ANORI. Elles ont manifesté la présence des Fantassins et ont servi la gloire de l'Infanterie. L'an prochain, les Fantassins d'active et de réserve devront être encore plus nombreux pour fêter Saint Maurice, saluer la mémoire des morts de l'Arme et œuvrer pour l'avenir de l'Infanterie.

REMERCIEMENTS



Que les nombreuses autorités et personnalités et associations qui ont honoré de leur présence ces cérémonies soient remerciées : le général CUCHE, chef d'état-major de l'armée de Terre, le général JACOPS, commandant l'Ecole d'application de l'Infanterie, le général DARY, inspecteur de la fonction « mêlée » à l'Inspection de l'Armée de Terre, le général GALLET, M. LEVAYE, directeur adjoint de cabinet, représentant M. MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants, le colonel commandant de corps DOUSSE, attaché de défense suisse, le général BECVAR, attaché de défense tchèque, le colonel TELLIDIS, attaché de défense grec, le colonel DUTRIEUX, commandant la 2^{ème} BSC, le colonel DALLEAU, président général de l'UNC, le général VERLOT, président de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés (FNAC), le colonel RODDE, secrétaire général de la Fédération de l'Infanterie allemande, le colonel LHERMITTE, président de l'ANRAT, le

colonel BACHETTE-PEYRADE, président de « Saumur », le lieutenant-colonel DUFOUR, président de l'ANOCAT, le commandant NOMMICK, président de l'ANOLIR, le général BOUGEROL, représentant le Souvenir Français et le comité de la Flamme, le colonel LAURENT, président d'honneur de la FNAC, le lieutenant-colonel JACOTOT, vice-président de la FNAC, le colonel BONIONI, président de l'Amicale du 46^{ème} RI, le 1^{ère} classe CHAPPEY, secrétaire général de l'Amicale « Solférino » du 76^{ème} RI, M. BESSIERE, représentant l'Amicale « Navarre » du 5^{ème} RI, le lieutenant-colonel CONQUER, secrétaire général de l'ANRAT, le colonel DREVILLE, délégué général de l'ANRAT, le lieutenant BEGUIN, représentant l'UNATRANS, le maréchal des logis-chef VILLER, président régional Ile de France de la FNASOR, le capitaine de frégate RAINE et le lieutenant de vaisseau BARDON, représentant l'ACORAM, le capitaine BORDE et le commissaire commandant UZAN représentant l'ANORAA, les présidents et représentants des associations de réservistes d'Ile de France (colonel MARTIN, lieutenants-colonels PRIEUR et VAN DER MARLIERE, le chef de bataillon TRUCHI, le capitaine JULLIEN), les drapeaux de l'ACORAM, de l'UNATRANS, de l'UNC, du Souvenir Français, de la FAMMAC, de l'AOR des Hauts de Seine, de l'AOR du Val d'Oise et les fanions des Amicales de Chasseurs.

Un reportage photos complet est disponible sur le site Internet de l'ANORI sur <http://anorinfanterie.free.fr>



Comment est née la prière du Fantassin à Saint Maurice



Depuis des années, Saint Maurice est le Saint Patron des fantassins, pourtant jusqu'ici il n'existait pas (ou il n'a pas été trouvé trace) d'une prière l'invoquant à ce titre.

Célébrant tous les ans la Saint Maurice, fête des Fantassins, le lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET, président de l'ANORI, s'en était inquiété depuis plusieurs années auprès du clergé, mais les résultats des demandes et des recherches avaient été nuls.

Il convenait donc d'entreprendre une démarche créative en la matière. Après maintes réflexions et nombre d'essais, le lieutenant-colonel FICHET établit un premier texte de prière qu'il soumit à quelques camarades.

Après ces premiers pas, quelques retouches et un ajout, le projet de texte fut adressé à Monseigneur Patrick LE GAL, évêque aux Armées Françaises, qui corrigea le projet au plan canonique et remania sa rédaction.

La prière ainsi finalisée, après une dernière mise au point du texte, recueillit un excellent accueil de ses premiers lecteurs et il fut décidé de la dire pour la première fois lors de la Messe annuelle de l'ANORI en l'honneur de Saint Maurice et en mémoire des Morts de l'Infanterie célébrée le 17 septembre 2006 en la Chapelle de l'Ecole Militaire sous la présidence de Monseigneur LE GAL.

Il fut aussi entrepris de réaliser un bristol à l'effigie de Saint Maurice avec le texte de la prière. Ce fut Madame Liliane FICHET qui se chargea du dessin en s'inspirant notamment des textes relatant le martyre du primicier Maurice et de ses compagnons de la légion thébaine et en se référant à des ouvrages sur les tenues romaines. Le sous-lieutenant (R) Cyril ANDRE réalisa la mise en place de l'ensemble. Ce document ayant reçu l'aval de l'Evêque aux Armées françaises, il fut procédé à son impression pour diffusion.

Désormais, le Fantassin a sa prière à Saint Maurice.



Prière du Fantassin à Saint Maurice

*Souvenir de la Messe annuelle de l'
Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie
en l'honneur de Saint Maurice
et en mémoire des Morts de l'Infanterie*

*17 septembre 2006
Paris - Chapelle de l'Ecole Militaire*

Ô Saint Maurice,
valeur de la légion thébaine,
tu n'as pas craint d'affronter la mort
plutôt que de renoncer à ta foi.

Tu as su conforter le courage de tes compagnons d'arme,
qui t'ont suivi sur le chemin des martyrs.

Ecoute aujourd'hui notre prière
et daigne intercéder en notre faveur auprès du Christ-Seigneur,
toi qui es le saint patron des fantassins :

Que le Christ nous fortifie afin que nous soyons
endurants dans les longues marches,
ardents au combat,
calmes et déterminés dans l'action.

Que le Christ nous éclaire afin que nous gardions
un cœur miséricordieux avec les ennemis,
paisible face à la mort,
reconnaisant face au don de la vie,
toujours espérant et fidèle,
rempli de la joie de servir.

Amen

Pour diffuser cette prière, il est possible de la télécharger sur le site de l'ANORI : <http://anorinfanterie.free.fr>



Activités de l'ANORI



Parmi ses missions, l'ANORI a celle d'assurer la présence et rayonnement de l'Infanterie et des Réserves dans les cérémonies, réunions et autres manifestations. C'est dans ce cadre qu'elle a été représentée :

Avril 2006 :

- Le 1^{er} avril 2006, aux réunions du Conseil national, du conseil d'administration de l'UNOR et à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par l'UNOR, le Souvenir Français et la FNAME, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels BIGOT, LHERMITTE, MARTIN, RESPAUT et REVAULT D'ALLONNES, le chef de bataillon PERNELLE, le capitaine MURANO, le sous-lieutenant ANDRE et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 07 avril 2006, à Berlin, à la réunion de travail des présidences de l'Union des Réservistes allemands et de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 08 avril 2006, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, aux obsèques du général DE BOISSIEU, ancien CEMAT, chancelier de l'Ordre de la Libération, par le lieutenant-colonel PRIEUR et les colonels BIGOT et DALLEAU,
- Le 11 avril 2006, à la Messe Chrismale du Diocèse aux Armées Françaises, par le lieutenant-colonel FICHET et le lieutenant ARVEILLER,
- Les 21, 22 et 23 avril 2006, à Dijon, à la rencontre nationale du jumelage franco-allemand des associations de réservistes VdRBw/UNOR/FNASOR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 27 avril 2006, à l'assemblée générale de « la Flamme sous l'Arc de Triomphe », par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR et le colonel BIGOT,
- Le 28 avril 2006, à la réunion du Bureau national de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET et le chef de bataillon PERNELLE,
- Le 30 avril 2006, en la cathédrale Saint Louis des Invalides, à la célébration du 20^{ème} anniversaire du Diocèse aux Armées Françaises, par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel DALLEAU, le lieutenant ARVEILLER, le sous-lieutenant ANDRE et le caporal RABIA,

Mai 2006 :

- Le 03 mai 2006, à Versailles, à la cérémonie de remise des insignes de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques au lieutenant ARVEILLER, par le lieutenant-colonel PRIEUR et le colonel DALLEAU,
- Le 04 mai 2006, à la Mosquée de Paris, à la cérémonie organisée à la mémoire des Morts pour la France de confession musulmane, par les lieutenants-colonels FICHET et ORSINI,
- Le 08 mai 2006, aux cérémonies nationales du 61^{ème} anniversaire de la Victoire du 08 mai 1945, par le lieutenant-colonel PRIEUR, les colonels BIGOT et DALLEAU et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 08 mai 2006, à la réception offerte par Mme ALLIOT-MARIE, ministre de la Défense, et M. MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants à l'occasion du 61^{ème} anniversaire de la Victoire du 08 mai 1945, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI, les colonels BIGOT et CHAPPEY, le sous-lieutenant ANDRE, le caporal RABIA et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 09 mai 2006, aux 11^{ème} conférences stratégiques annuelles de l'Institut de relations internationales et stratégiques, par le lieutenant-colonel FICHET,
- du 11 au 13 mai 2006, à Saint Etienne, au 72^{ème} congrès de l'UNOR, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR et les colonels BIGOT, IRLINGER, LHERMITTE et RESPAUT,
- le 20 mai 2006, à la journée du soldat d'Outre-mer organisée par la Fédération nationale des Anciens d'Outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR,
- les 27 et 28 mai 2006, à Annecy, au 81^{ème} congrès national de l'Union Nationale des Combattants, que préside le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET, HUOT et QUAZZOLLA, le colonel IRLINGER et le caporal-chef RICCI,



Le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, s'entretient avec Mme ALLIOT-MARIE, ministre de la Défense, en présence du sous-lieutenant ANDRE, le 8 mai 2006 à l'Institut National des Invalides.
(Photo : J. RABIA)

- le 29 mai 2006, en la cour d'honneur des Invalides, à la cérémonie d'hommage aux combattants français des opérations extérieures et à la remise de la médaille DAG HAMMARSKJÖLD aux familles des casques bleus français tombés en opérations, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le lieutenant ARVEILLER et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 30 mai 2006, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par les associations nationales du Commissariat de l'Armée de Terre, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR,



M. MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants, le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI et secrétaire général de l'UNOR, et le chirurgien-dentiste en chef CHOUTEAU, responsable national « Tir » de l'UNOR, à l'issue de la cérémonie d'hommage aux combattants français des OPEX. (Photo : L. FICHET)

Juin 2006 :

- le 1^{er} juin 2006, au stage des futurs chefs de corps d'Infanterie à l'EAI, par le colonel GREINER, qui y a fait un exposé sur les associations de réservistes et l'ANORI,
- le 02 juin 2006, aux obsèques du colonel PINOL, ancien secrétaire général de l'association nationale « RHIN et DANUBE », par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 08 juin 2006, au Sénat, à la remise du Trophée du Parrainage 2005 par l'Association des Villes Marraines, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 08 juin 2006, à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine, par le lieutenant-colonel PRIEUR,
- le 13 juin 2006, au Palais du Luxembourg, à la remise par M. PONCELET, président du Sénat, du Trophée Civisme et Défense 2006 de Civisme Défense Armée Nation (CIDAN) à l'Union des Officiers de Réserve de la Région de Mulhouse, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 14 juin 2006, au salon EUROSATORY, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 16 juin 2006, à la journée de rencontre de la DPMAT avec les associations de réservistes, par le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon PERNELLE et les colonels LHERMITTE et MANDRY,
- le 16 juin 2006, au conseil d'administration de l'ANRAT, que préside le colonel LHERMITTE, par le lieutenant-colonel FICHET et le chef de bataillon PERNELLE,
- le 16 juin 2006, à la réunion du Bureau national de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon PERNELLE et les colonels LHERMITTE et MARTIN,
- le 17 juin 2006, à la réunion du comité opérationnel de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon PERNELLE et le colonel LHERMITTE,
- du 19 au 21 juin 2006, à la première partie de la 52^{ème} session plénière de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale – Assemblée intereuropéenne parlementaire de sécurité et de défense, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 24 juin 2006, à l'occasion du 147^{ème} anniversaire de la bataille de Solferino, à la cérémonie de ravivage de la Flamme, par l'Amicale des Anciens du 76^{ème} RI « Solferino », dont le drapeau était porté par le 1^{ère} classe CHAPPEY, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 25 juin 2006, à la Nécropole nationale de Fleury devant Douaumont, à la cérémonie commémorative du 90^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun, par les lieutenants-colonels FICHET et ORSINI,
- le 27 juin 2006, à Montpellier, aux obsèques du général POULET, grand officier de la Légion d'Honneur, commandant la Formation de l'armée de Terre, ancien commandant de l'Ecole d'application de l'Infanterie, par le colonel GREINER,
- le 27 juin 2006, à la réunion de clôture du cycle 2005-2006 de la Commission armées-jeunesse et à la remise des prix Armées Jeunesse, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 29 juin 2006, à la cérémonie de passation de commandement de la 2^{ème} Base de Soutien au Commandement, au Fort Neuf de Vincennes, par le lieutenant-colonel PRIEUR,
- le 29 juin 2006, à la réception de l'Ambassade de la République de Belarus à l'occasion de la Fête nationale, par le lieutenant-colonel FICHET,

Juillet - août 2006 :

- du 3 au 9 juillet 2006, au congrès de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR), à VITERBE (Italie), par le lieutenant-colonel PRIEUR et le colonel BIGOT,
- le 13 juillet 2006, à l'hôtel de BRIENNE, à la réception offerte par le ministre de la défense en l'honneur des unités participant au défilé du 14 juillet, par les colonels DALLEAU et LHERMITTE et le 1^{ère} classe CHAPPEY,

- le 14 juillet 2006, au défilé de la Fête nationale sur les Champs-Élysées, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le sous-lieutenant ANDRE et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 14 juillet 2006, sur les sites de l'opération « les Franciliens accueillent leurs soldats », par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 15 juillet 2006, à la prise d'armes d'adieu aux armes du général THORETTE, chef d'état-major de l'armée de Terre, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 25 août 2006, à l'Ecole Militaire, à la cérémonie de remise des diplômes à la promotion Colonel Charles CAMBE de l'Ecole Supérieure des ORSEM par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel BIGOT et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 25 août 2006, à la cérémonie commémorative de la Libération de Paris, par le colonel BIGOT et les 1^{ère} classe CHAPPEY et THEPENIER,
- le 4 septembre 2006, au Cercle National des Armées, à l'exposition des œuvres de François de VARJAC, peintre officiel des Armées, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 7 septembre 2006, en l'hôtel de LASSAY, à la célébration du vingtième anniversaire de l'Association des Villes Marraines, par le lieutenant-colonel FICHET.



L'ANORI et ses Membres



NOUVEAUX ADHÉRENTS :

- Lieutenant Eric BONVALOT, trésorier de l'Association régionale Champagne Ardenne des anciens auditeurs de l'IHEDN
- Lieutenant Stéphane HUET
- Lieutenant Vincent GRILLON, affecté au Régiment de Marche du Tchad

MEMBRES BIENFAITEURS :

- Lieutenant-colonel Alain CORNUAU
- Colonel Jacques BIGOT
- Colonel Pierre JENOUDET
- Colonel Jean SAUNIER

IN MEMORIAM :

L'ANORI a eu la peine de perdre le 06 mars 2006 un de ses plus anciens et fidèles membres, le capitaine Georges CHEVALIER, conseiller honoraire à la Cour de Cassation. Son souvenir sera pieusement conservé par ses camarades.

A L'HONNEUR :

Le général IRASTORZA, ancien commandant de l'Ecole d'application de l'Infanterie, a été promu commandeur de la Légion d'Honneur.

NOMINATIONS :

- Le général GEORGELIN a été nommé chef d'état-major des Armées.
- Le général CUCHE a été promu général d'armée et nommé chef d'état-major de l'armée de Terre.
- Le général IRASTORZA a été promu général de corps d'armée et nommé major général de l'armée de Terre.
- Le général BOULNOIS a été nommé délégué aux réserves de l'armée de Terre.

ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE A.N.O.R.I.

Président : LCL Patrice FICHET

Vice-président : LCL Paul PRIEUR

Secrétaire Général : SLT Cyril ANDRE

Secrétaire Général Adjoint : CBA Guy PETER

Trésorier : 1^{ère} classe Denys CHAPPEY

Présidents honoraires : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE

Composition et mise en page du bulletin : SLT Cyril ANDRE

Siège : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président

Lieutenant-Colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES

Site Internet : <http://anorininfanterie.free.fr>